



Appel à projets CASDAR

Synthèse des 35 projets lauréats



avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »

Daniel Boissières,

DGER

18 mars 2014

g **RELANCE**
s **AGRONOMIQUE**

Les appels à projets CASDAR 2009

- Innovation et partenariat (en 2 phases) : 119 manifestations d'intérêt, 60 dossiers finalisés – 24 lauréats
- Recherche finalisée et innovation (en 1 phase) : 37 dossiers finalisés – 11 lauréats
- Maladies du bois de la vigne (en 2 phases) : 10 manifestations d'intérêt, 6 dossiers finalisés - 5 lauréats

Appel à projets « Innovation et partenariat » 2009

- **Budget : 9 M€**
- Innovation
- Partenariat : recherche appliquée, développement, acteurs de la filière, formation. Chef de file défini par l'équipe projet.
- Appui aux politiques publiques (thématiques orientées sur l'efficacité des intrants et l'optimisation des ressources propres des exploitations et territoire)
- Ouverture aux projets portés par RMT
- Produire des références et des résultats opérationnels directement utilisables par les agriculteurs
- Enveloppe de 2M€ pour projets Ecophyto et 1 M€ pour AB

Appel à projets « recherche finalisée et innovation » 2009

- **Budget : 3 M €**
- Innovation, avec prise de risque
- Partenariat : co-construction des projets entre ITA qualifiés et organisme de recherche publique ou privé. ITA chef de file.
- Thématiques :
 - Maîtrise et prévention de la santé animale et végétale
 - Performance des agroéquipements
 - Approches méthodologiques pour réaliser des bilans environnementaux et des empreintes
- Ouverture aux projets portés par les UMT

Synthèse : innovation

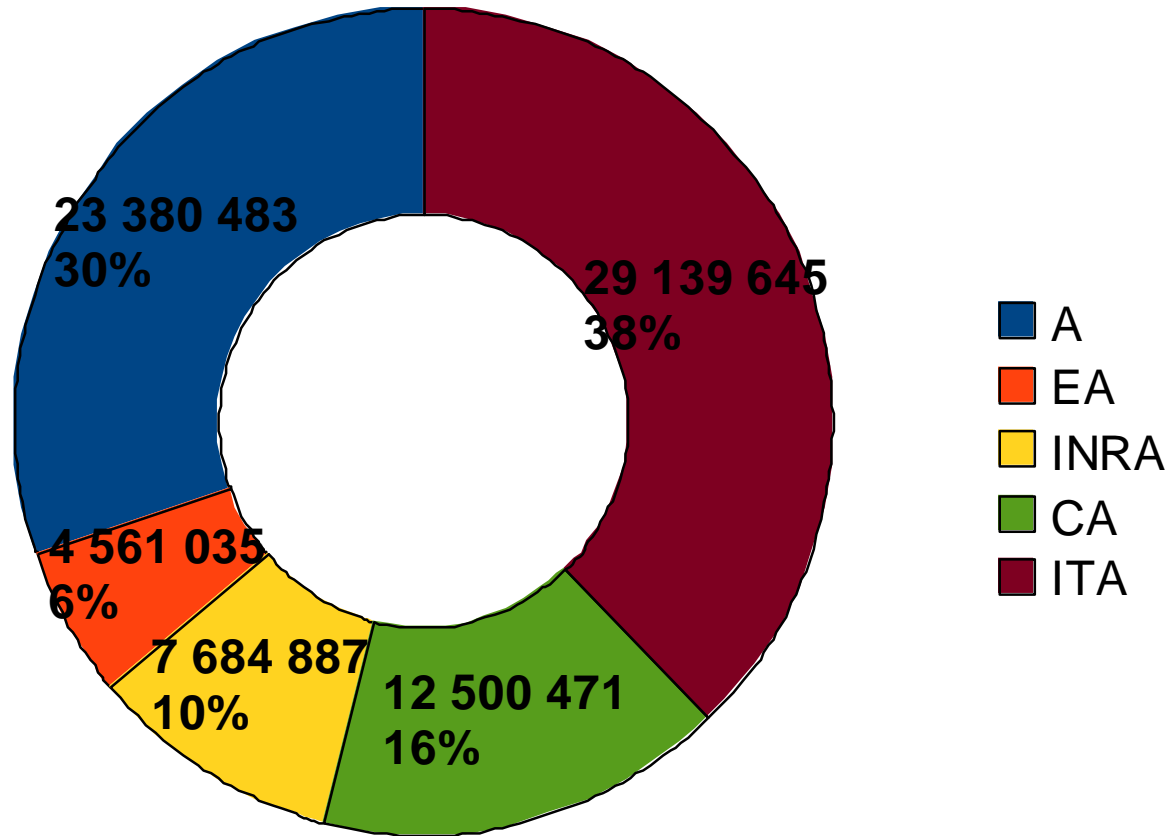
- Efficience : environ 16 projets (+ outils, paramétrage de modèles...)
- Substitution : environ 12 projets
- Reconception : environ 7 projets

Synthèse : partenariat

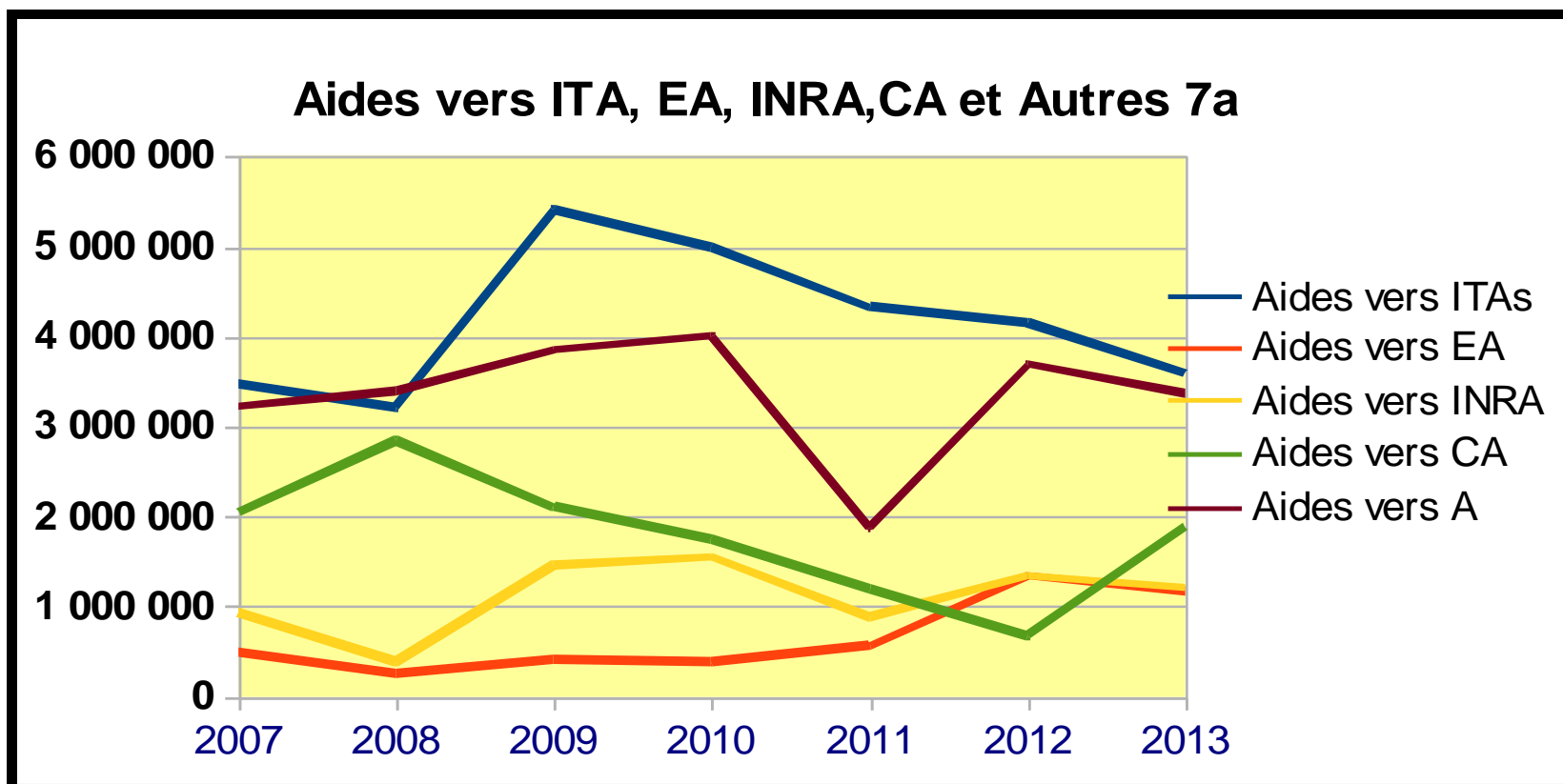
- Partenaires : instituts techniques, INRA, chambres d'agriculture, enseignement agricole technique et supérieur, autres...
- Une forte majorité des projets a plusieurs types de partenaires
- Les instituts de recherche constituent la catégorie la plus impliquée

Synthèse : partenariat (suite)

Repartition des aides projets 7a



Synthèse : évolution des partenariats (suite)



Conclusions : points forts/points faibles

- Décloisonnement des acteurs de la recherche, du développement et de la formation par le développement du travail partenarial
- Gestion en mode projet
→ amélioration qualitative des projets de recherche
- Point de vigilance: diffusion des résultats

Conclusions : évolution APP

- En 2013 nouvel AAP « mobilisation collective pour l'agroécologie », permettant de faire émerger des groupes préfigurant les GIEE
- En 2014, évolution de l'AAP RFI sur des thématiques technologiques avec ouverture à de nouveaux partenariats (ITAI, IRSTEA, entreprises...)

Conclusions : évolution du PNDAR

- AAP confirmés et renforcés dans les orientations du nouveau PNDAR 2014-2020
- Chantiers nationaux :
 - Mutualisation et interopérabilité des données
 - Validation des résultats et transfert
- Actions transversales inter-réseaux
- Projets pilotes régionaux
- Synergie avec les dispositifs européens H2020 et PEI